

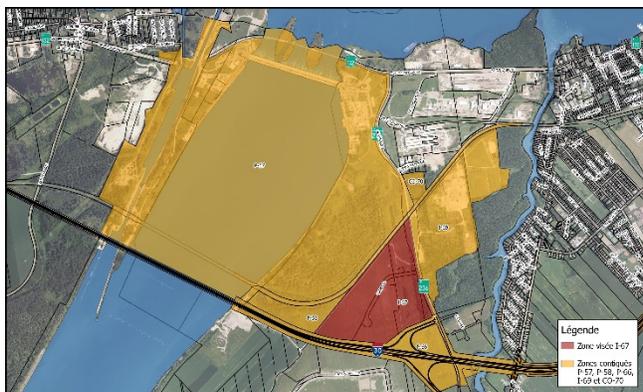
AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 701-34

AVIS aux personnes intéressées :

Lors d'une séance du conseil de la Ville de Beauharnois tenue, le 5 juin 2018, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 701-34 modifiant le Règlement de zonage numéro 701.

Ce premier projet de Règlement numéro 701-34 modifiant le règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, aux fins de modifier la grille des usages et des normes de la zone I-67 en ajoutant l'usage spécifiquement permis g) établissement de transport et de camionnage de la sous-classe CE-2.



La zone visée I-67 et les zones contiguës P-57, P-58, P-66, I-69 et CO-70 sont illustrées au présent croquis.

Zone visée et modification : La zone I-67 est située sur la rue Turnbull à l'ouest du boulevard de l'Énergie, à l'est par la voie ferrée et au sud par l'autoroute 30. La modification demandée vise à permettre aux entreprises de transport et de camionnage de venir s'installer dans le parc industriel de la Ville.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique tenue par le conseil, le **17 juillet 2018 à 18 h 30** à la salle du conseil située au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ce premier projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Beauharnois, ce 6 juillet 2018.

Manon Fortier, greffière